

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mme PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme VERNIER, MM. JABER, ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 17	
Nb de procurations : 6	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. PETIGNY pouvoir à Mme GRESSER M. TAUBATY pouvoir à Mme REGALDI Mme LAMY pouvoir à M. ROBERGET Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme HALLE pouvoir à Mme BOUDRY
Convocation du : 09/09/2025	SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTI

DÉLIBÉRATION N° 13 :

Création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie B, dans la filière administrative, pour un poste de Chef.fe du pôle « Services à la population »

Le Pôle « Service à la population » est aujourd'hui composé de 3 personnes à plein temps :

- Une personne en charge de l'accueil / standard / secrétariat (dont celui de l'urbanisme) / gestion des salles et du courrier.
- Une personne à l'état civil / gestion du cimetière,
- Une personne en charge des papiers d'identité. Ce poste à plein temps ne nécessite plus aujourd'hui une telle amplitude. Cette personne s'est formée à l'état civil et la gestion du cimetière pour reprendre cette fonction au départ en retraite de la personne qui occupe aujourd'hui cette fonction. Elle assure les remplacements en cas de congés ou maladie de ses deux collègues.

A l'occasion du départ en retraite de l'agent en charge de l'Etat civil / cimetière, le pôle « Services à la population » va être réorganisé : recrutement d'un.e chef.fe de service qui, outre la gestion du service, gèrera des missions aujourd'hui exercées par d'autres pôles : CCAS, organisation des cérémonies patriotiques, élections, missions de services à la population exercées par la police municipale (Inscriptions et suivi relatifs à la Journée d'appel à la défense, enregistrement des meublés de tourisme, gestion des licences pour débit de boisson permanentes, gestion des Autorisation de Stationnement Taxi...), papiers d'identité...

Une réorganisation physique des locaux dédiés au pôle devra aussi permettre une meilleure complémentarité des agents du service en cas de congés / maladie mais aussi d'affluence du public et charge de travail.

Ainsi, les 3 agents du pôle devront se former à l'ensemble des missions du pôle et en connaître parfaitement l'organisation, même si chaque agent sera référent d'une des spécificités du pôle (état civil / cimetière, élections, CCAS, cérémonies patriotiques, gestion des salles et du courrier, papiers d'identité).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique notamment l'article L.313-1 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

CONSIDERANT que suite au futur départ en retraite d'un agent titulaire (Pôle « Services à la Population »), il s'avère nécessaire de le remplacer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **DE CREER**, à compter du 15 Octobre 2025, un emploi permanent à temps complet dans la filière administrative pour assurer les fonctions de Chef.fe du pôle « Services à la population ».
Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B titulaire d'un des trois grades du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux (Rédacteur / Rédacteur principal de 2^{ème} classe / Rédacteur principal 1^{ère} classe)
- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs au 15 Octobre 2025
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont et seront prévus au chapitre 012 du budget 2025 et suivants.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 19 septembre 2025

La Maire,


Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



François MARTI

VILLE D'ARBOIS TABLEAU DES EFFECTIFS			
EMPLOIS PERMANENTS au 15 Octobre 2025			
		Envoyé en préfecture le 19/09/2025 Reçu en préfecture le 19/09/2025 Publié le 19/09/2025 ID : 039-213900137-20250915-DEL2025091513-DE	
GRADES/ CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	POSTE EXISTANT	TEMPS DE TRAVAIL
FILIERE ADMINISTRATIVE		9	
Attaché Principal	A	1	TC
Attaché	A	2	TC
Rédacteur Principal 2ème classe	B	2	TC
Cadre d'emplois des rédacteurs	B	1	TC
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	TC
Adjoint administratif	C	2	TC
FILIERE TECHNIQUE		18	
Technicien principal 1ère classe	B	1	TC
Technicien	B	1	TC
Adjoint technique	C	7	TC
Adjoint technique	C	1	10 h
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	TC
Agent de maîtrise	C	4	TC
Agent de maîtrise principal	C	2	TC
FILIERE CULTURELLE		3	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	TC
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	19.5 h
Adjoint du patrimoine	C	1	17.5 h
FILIERE ANIMATION		2	
Adjoint d'animation	C	2	TC
FILIERE POLICE		3	
Chef de service de Police Municipale principal 2ème classe	B	1	TC
Chef de service de Police Municipale	B	1	TC
Brigadier Chef Principal	C	1	TC
FILIERE SPORTIVE		1	TC
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	TC
TOTAL		36	